

## PARAY-VIEILLE-POSTE

# Le « village d'Astérix » veut récupérer ses habitants

« **PARAY**, c'est le village d'Astérix », lance Alain Védère (SE). Mais un village situé au pied des pistes d'Orly qui, depuis 40 ans, perd des habitants. En 1975, 7 670 âmes vivaient à Paray. Selon les derniers chiffres de l'Insee, ils ne sont plus aujourd'hui que 7 290. Soit une baisse de 5 %. Une légère hémorragie que l'édile aimerait endiguer. Alors qu'il a perdu la main le 1<sup>er</sup> janvier sur la compétence urbanisme, transférée à l'intercommunalité, il rappelle ainsi dans le bulletin municipal la nécessité de construire un minimum de logements.

Cette baisse — qui s'explique par le vieillissement, l'augmentation des familles monoparentales ou encore

le départ des jeunes du nid familial — pourrait avoir des conséquences néfastes. « Services publics en danger », « commerces fragilisés ! » et « augmentation prévisible de l'imposition », est-il énuméré dans la publication municipale.

### « Au moins 40 logements par an »

« L'objectif est de maintenir la population existante et de regagner celle perdue depuis 1975. Il faudrait faire au moins 40 logements par an. Mais ce n'est pas sûr qu'on y arrivera. On fera au fil de l'eau et en fonction des promoteurs pour sortir des bâtiments corrects, développe le maire.

Si ça ne doit pas se faire, ça ne se fera pas. » Car l'élu veut à tout prix des architectures esthétiques. Par ailleurs, pour garder l'aspect pavillonnaire, les ensembles de trois étages ont été limités sur certains axes. « On fait comme un mur autour de la ville, sourit Alain Védère. Et entre les immeubles et les pavillons, on veut une trame verte. Un jour, peut-être, on pourra faire le tour de Paray à pied. »

Un discours qui ne plaît pas à Pascal Picard (LR). L'élu d'opposition s'interroge sur les équipements publics dont il n'est pas fait mention dans ce dossier. Il martèle aussi que Paray doit rester pavillonnaire. « Voter le plan local d'urbanisme (NDR) :

ce qui a été fait en 2013), c'est une chose. Mais à l'époque, on ne nous a pas dit qu'on allait construire 40 logements par an », assure-t-il.

« Nous pensons que l'urbanisation n'est pas adaptée à notre ville qui, à 13,5 km de la porte d'Italie, reste pa-

villonnaire. Il faut garder ce cachet, insiste le président de l'association de défense contre l'urbanisation et les nuisances, Michel Alves Maia. On préfère se diriger vers la construction de zones pavillonnaires fondées sur du social et avec des familles. » **M.O.**



Paray-Vieille-Poste, novembre 2015. Alors que des habitants s'inquiètent de la future construction de petits immeubles à Paray, le maire, Alain Védère (SE), rappelle la nécessité d'une urbanisation maîtrisée. (L.P./M.O.)

## Bures : se développer « mais pas à n'importe quel prix »

« Notre centre-ville correspond plus à celui d'un bourg de 3 000 personnes qu'à celui d'une ville de 10 000 habitants\*. Il est trop petit », assure Jean-François Vigier (UDI), le maire de Bures-sur-Yvette. La commune cherche, depuis quelques années, à dynamiser son cœur de ville. L'élu, en concertation avec les habitants, vient pourtant de mettre fin à un projet de construction de 450 logements dans ce secteur. « Il faut s'agrandir sans dénaturer l'esprit de la ville », résume le maire. Ce projet était à l'étude depuis près de deux ans et demi. Il prévoyait le déménagement des installations du complexe sportif de Chabrat, à deux pas du centre, vers l'université Paris-Sud. A la place des terrains de foot et gymnases, 300 logements sont d'abord envisagés, avec espaces verts

et parkings souterrains. L'été passé, Jean-François Vigier, lance une étude plus fine du dossier. Le couperet tombe : il faut au moins 450 logements pour rentabiliser l'opération, adieu les arbres et bonjours les stationnements en surface. Car entre-temps, la situation économique a évolué. Les dotations de l'Etat aux communes ont par exemple baissé. « Se lancer risquait d'impacter lourdement les finances de la ville, concède le maire. Et j'ai d'autres rénovations à mener, l'école, les routes... » En attendant, Bures va construire environ 300 logements dans son centre-ville en en saupoudrant 180 par-ci, 50 par-là.

J.H.

\* La ville compte 9 725 habitants au dernier recensement, un chiffre stable ces cinq dernières années.

# LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES 91

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2016 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,45 €) - 75 (5,49 €) - 77 (5,24 €) - 78 (5,24 €) - 91 (5,24 €) - 92 (5,49 €) - 93 (5,49 €) - 94 (5,49 €) - 95 (5,24 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2015.

## Enquête publique

### PREFET DE L'ESSONNE

#### PREFECTURE

#### DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

#### BUREAU DES ENQUETES PUBLIQUES, DES ACTIVITES FONCIERES & INDUSTRIELLES

#### Section du suivi des activités foncières

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### PROJET D'INSTAURATION D'UNE SERVITUDE POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE CANALISATION D'EAUX USEES SUR UNE PARCELLE PRIVEE A BOISSY-SOUS-SAINT-YON

Par arrêté préfectoral n° 2015-PREF-DRLC/BEPAF/SSAF/878 du 26 novembre 2015, le préfet de l'Essonne a ordonné, en application du Code rural et de la pêche maritime et du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, l'ouverture d'une enquête publique en vue de l'instauration d'une servitude pour l'établissement de canalisations d'eaux usées sur la parcelle cadastrée AH0311 située sur la commune de BOISSY-SOUS-SAINT-YON.

La demande est présentée par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge Aval

(SIVO)

sis163, route de Fleury à Viry-Châtillon (91172).

## L'ENQUETE SE DEROULERA DU LUNDI 04 JANVIER AU JEUDI 21 JANVIER 2016 INCLUS.

Monsieur Patrice KOLMANOFF, gérant, Directeur commercial en retraite, domicilié en mairie de BOISSY-SOUS-SAINT-YON pour les besoins de l'enquête, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire.

Le dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie pendant toute la durée de l'enquête (dix-huit jours consécutifs), afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit :

Le lundi & le vendredi : de 08h45 à 12h45 et de 13h30 à 16h45  
Le mardi & le jeudi : de 08h45 à 12h45 et de 13h30 à 19h45

Pendant ce délai, les personnes intéressées pourront, soit consigner leurs observations éventuelles dans le registre d'enquête ouvert à cet effet, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de BOISSY-SOUS-SAINT-YON (Hôtel de Ville - Place Charles De Gaulle 91790 BOISSY-SOUS-SAINT-YON), siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de BOISSY-SOUS-SAINT-YON lors des permanences suivantes :

- Jeudi 07 janvier 2016 de 16h30 à 19h30  
- Mardi 19 janvier 2016 de 16h30 à 19h30

Le commissaire enquêteur, dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, transmet le dossier avec ses conclusions au préfet.

Une copie de ces documents sera consultable à la mairie de BOISSY-SOUS-SAINT-YON, à la préfecture de l'Essonne - CITE ADMINISTRATIVE Boulevard de France / CS 10701 91010 EVRY CEDEX - bureau des enquêtes

publiques, des activités foncières et industrielles ou sur le site internet des services de l'Etat en Essonne : <http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/Services-d-utilite-publique>.

## Insertions diverses

### SCP CHONE - MANINETTI - BERNECOLI - FRANCOIS - CHONE

Notaires associés à SAINT NICOLAS DE PORT 16 Place Jean Jaurès

Avis est donné de la modification du régime matrimonial de :

**MONSIEUR CHRISTIAN CLAUDE COLOMBEL**

et  
**MADAME CHRISTINE EUGENIE ANNA POIRIER**

demeurant ensemble à BOUSSY-SAIN-ANTOINE (91800) 25 Bis rue du Moulin Neuf. Mariés à la mairie de BRUNOY (91800) le 25 septembre 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Modification opérée : stipulation d'une clause de préciput au profit du survivant sur certains biens composant la communauté existant entre les époux en cas de dissolution par décès. Notaire rédacteur de l'acte : Maître Sandrine CHONE, notaire associé à SAINT NICOLAS DE PORT, le 23 décembre 2015. Information concernant l'opposition : Opposition à adresser s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier de justice, auprès de Maître Sandrine CHONE, notaire associé à SAINT

NICOLAS DE PORT, 16, Place Jean Jaurès. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de leur régime matrimonial auprès du TGI compétent. Pour avis et mention

## Divers société

### AVELIO

SAS au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 24 rue des colombes  
91600 savigny sur orge  
RCS N° : 788959633 de EVRY

L'AGE du 15 décembre 2015 a décidé de nommer Président Me NEGRONI Catherine demeurant 24, rue des colombes 91600 Savigny sur orge à compter du 31 décembre 2015, en remplacement de M. NEGRONI Robert démissionnaire. Mention sera faite au RCS de EVRY.

### C'HOMESPORT

EUURL au capital de 1000 euros  
Siège social :  
23 rue du bois des notes  
91640 VAUGRIGNEUSE  
RCS N° : 52038228400047 de EVRY

Suivant la délibération de L'AGE en date du 31/12/2015 : Les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvés les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/12/2015. Mention sera faite au RCS de EVRY.

## Constitution de société

Par acte SSP en date du 23 Décembre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

#### Dénomination sociale :

#### LES PHOTOS DE CHRISTELLE

Forme : SASU  
Capital : 500 Euros  
Siège Social : 58, rue de la Division Leclerc, 91310 LINAS  
Durée : 99 ans  
Objet social : Photographies-Développement et tirage- transferts numériques-publicité par l'objet-Studio et reportage-Laboratoire photos / professionnel-Galerie et toutes activités s'y rattachant.

Cession d'actions et agréments : Actions librement cessibles entre associés agrément pour toutes les autres

Président : Mme NIKITAS Christelle, demeurant 58, rue de la Division Leclerc 91310 LINAS  
Immatriculation au RCS de EVRY.

## Autres Tribunaux

Affaire: SOCIETE WALLET. Adresse: 7 Rue du Petit Robinson 78350 Jouy-en-Josas. Activité: Métallerie, serrurerie, maçonnerie, plomberie, toutes activités de bâtiments ou connexes. N° de Registre du Commerce: 326 356 763. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 17 décembre 2015; Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: EL RANCHO FRANCE. Adresse: 6 Rue Albert Einstein le Central 94000 Créteil. Activité: restauration traditionnelle. N° de Registre du Commerce: 380 847 582. Jugement du tribunal de commerce de Creteil en date du 18 décembre 2015 : Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 120 mois nommant Commissaire à l'exécution du plan SELARL GAUTHIER-SOHM, 42 Ter Boulevard Rabelais CS 90033 94107 ST MAUR DES FOSSES .

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY  
Greffe  
1, rue de la Patinoire - 91011 Evry Cedex

Affaire: SOS NET MULTISERVICES. Adresse: 33 Boulevard de Provence 91200 Athis Mons. Activité: nettoyage industriel et hôtelier. N° de Registre du Commerce: 502 326 572. Jugement du tribunal de commerce de Evry en date du 14 décembre 2015 : Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Mme Sonia SOLTANI pour une durée de 10 ans.

Affaire: MONDIHALLE. Adresse: Zone Commerciale des Rochettes 91150 Morigny Champigny. Activité: l'achat, l'importation, l'exportation, la vente en gros ou en détail par tous moyens y compris la vente en ambulance ou foraine, ainsi que sur les marchés, et foires, de fruits et légumes, et généralement de tous produits alimentaires. N° de Registre du Commerce: 352 553 093. Jugement du tribunal de commerce de Evry en date du 17 décembre 2015 : Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.